



## Emin Leydier maîtrise ses échanges à l'international

### Mots-clés :

[Commerce international](#), [Démarche](#), [Economie](#), [Entreprises](#), [Export](#), [Formalités](#), [Industrie](#), [International](#)

- 
- 
- 
- |
- 

"Du moment où il y a un flux (...) des obligations légales y sont associées" – Isabelle Vadon, Oyonnax

Le berceau de la Plasturgie héberge le leader français spécialisé dans la conception et la fabrication d'emballages en carton ondulé. "Les papiers des papeteries Emin Leydier sont utilisés par de nombreux industriels du carton ondulé dans toute l'Europe et au-delà, et les emballages en carton ondulé d'Emin Leydier Emballage et d'Emin Leydier Services servent de grands secteurs d'activités en France, notamment l'industrie agroalimentaire, présente Isabelle Vadon, responsable Douanes de l'entreprise." Avec 8 implantations en France et 3 filiales commerciales en Europe, Emin Leydier gère des flux de toutes tailles vers différentes destinations.

Forte de son expérience acquise au sein de l'entreprise, Isabelle Vadon, en charge des audits internes et des douanes, a dû revoir l'organisation dans le domaine des formalités douanières: "*jusqu'à présent, nous externalisons nos formalités en mobilisant de nombreux prestataires pour les faire au nom de l'entreprise. Il est facile, quand le volume n'est pas très important, de déléguer aux prestataires.*" Une alerte d'un conseiller de la Douane l'a incitée à reprendre la maîtrise du sujet. "*La douane est une obligation réglementaire qui nécessite la maîtrise de ses flux. Les formalités, même si elles sont faites en externe, le sont au nom de l'entreprise. Du moment où il y a un flux, il faut un minimum de connaissances des obligations légales qui y sont associées. Il est donc important de maîtriser le sujet en interne !*"

Afin de bénéficier d'un avis d'expert, Isabelle Vadon s'est inscrite avec plusieurs de ses collègues à un [Atelier Technique Export de la CCI de l'Ain sur le thème des incoterms](#) : *"il faut savoir de quoi on parle pour trouver ensuite le meilleur prestataire qui répond à nos besoins."*

Les incoterms sont l'abréviation pour *International Commercial Terms*. Ils définissent les responsabilités des acheteurs et des vendeurs pour la livraison des marchandises dans le cadre d'un contrat de vente. Un Incoterm précise notamment la répartition entre l'acheteur et le vendeur des charges suivantes : transport, formalités douanières, moment de livraison, documents de livraison ... Pour chaque flux, une déclaration doit être faite.

*"La CCI de l'Ain a organisé une rencontre à Oyonnax avec un spécialiste de l'import et de l'export. Il a répondu à notre besoin d'informations de base pour permettre une première approche. Nous sommes repartis avec de la documentation qui nous sert régulièrement encore aujourd'hui".* A la suite de cet atelier, Isabelle Vadon a pu restructurer l'organisation au niveau des formalités internationales en sachant précisément quel incoterm s'adapte le mieux aux flux logistiques de la société Emin Leydier. Elle rajoute qu'après *"cette première étape passée de maîtrise des termes, nous avons pu ensuite faire une économie d'échelle en construisant un partenariat commercial plus stable et durable avec le prestataire le plus adapté. Nous savons aujourd'hui précisément de quoi nous parlons et ce que nous voulons"*.

[www.emin-leydier.com](http://www.emin-leydier.com)

[Retour aux témoignages](#)

**URL source:** <https://www.ain.cci.fr/temoignages/emin-leydier-maitrise-ses-echanges-linternational>